



## Compte rendu du conseil de l'ED MIIS du 7 octobre 2019

Ouverture de la réunion. Le 7 octobre 2019 à 13 h 30.

Présents et représentés. Brigitte DIARRA, Laurent HEUTTE, Arnaud DUCROT (procuration à Damien OLIVIER), Damien OLIVIER, Julien BAUDRY, Mathilde VERNET, Timothée SCHMODERER, Étienne MÉNARD, Mathieu POULIQUEN, Nicolas LANGLOIS, Éric RICARD (procuration à Gilbert LEVITT), Bernard LECLERC (procuration à Gilbert LEVITT), Gilbert LEVITT, Bruno ZANUTTINI, Alexandre BERRED, Coleen BOUST, Marie LEGAY-MELEUX, Olivier LEY (procuration à Nicolas FORCADEL), Nicolas FORCADEL, Yiyi XU, Anne LOUIS, Pierre CALKA, Pierrick GANDOLFO, Gaël DIAS, Stéphane CANU (départ à 14 h).

Invités. Cecilia ZANNI-MERK et Pascal CARON (départ à 14 h).

### Points à l'ordre du jour

- Nouveaux membres du conseil
- Remplacement de Stéphane Canu à la direction adjointe
- Approbation du compte-rendu du conseil du 14 juin 2019
- Inscriptions dérogatoires en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année
- Budget
- Formations
- Évaluation HCERES
- Informations et points divers

### Nouveaux membres du conseil

Yiyi Xu, doctorante en début de 2<sup>e</sup> année au LINEACT, et Timothée Schmoderer, doctorant en début de 2<sup>e</sup> année au LMI, remplacent Adrien Ceccaldi et Mathieu Valois en tant que représentants des doctorants. Ils ont été élus (vote électronique) pour deux ans. Mathilde Vernet (début de 3<sup>e</sup> année au LITIS au Havre) et Étienne Ménard (début de 3<sup>e</sup> année au LMNO) restent élus pour un an.

Julien Baudry, ingénieur de recherche au LITIS au Havre, remplace Arielle Perrette en tant que représentant des ITA/BIATSS avec Brigitte Diarra.

Pierrick Gandolfo, nouveau VP de Normandie Université en charge des écoles doctorales, remplace Patrice Lerouge à ce titre.

Un grand merci aux membres sortants et entrants pour leur implication dans ce conseil !



Par ailleurs, Coleen Boust est la nouvelle gestionnaire de l'ED (avec l'ED PSIME) à plein temps, engagée par l'Université de Rouen Normandie. Elle sera présente sur le campus du Madrillet les mardis et mercredis, dans les bureaux du hall du bâtiment Magellan de l'INSAR. Florence Fradet a été recrutée à mi-temps pour les ED MIIS et PSIME par l'INSAR et l'ESIGELEC. Elle sera présente dans les mêmes bureaux les lundis, mardis matin et jeudis.

## Remplacement de Stéphane Canu à la direction adjointe

Stéphane Canu, en raison de nouvelles fonctions au HCERES, a souhaité laisser sa place de directeur-adjoint de l'école doctorale. Deux candidats se sont proposés : Cecilia Zanni-Merk (CZM), PR en informatique au LITIS (INSAR), et Pascal Caron (PC), PR en informatique au LITIS (URN).

Les deux candidats se présentent puis quittent la réunion.

S'ensuit une discussion entre les membres du conseil, suivie d'un vote. Cecilia Zanni-Merk est désignée par le conseil (16 voix pour CZM, 2 voix pour PC, 1 vote blanc). Elle prendra ses fonctions officiellement dès que le collège des écoles doctorales l'aura validé (fin octobre), et ce jusqu'à la fin de l'habilitation en cours (décembre 2021).

Il est remarqué que le bureau n'a jusqu'alors pas compté de représentant de l'Université de Rouen Normandie. L'école doctorale étant sur quatre établissements pour seulement trois directions-adjointes, il est en effet impossible de représenter tous les établissements dans le bureau.

Le bureau remercie chaleureusement Stéphane Canu pour le travail très important qu'il aura réalisé pour l'école doctorale.

## Approbation du compte-rendu du 14 juin 2019

Le compte-rendu du conseil est approuvé. Un éclaircissement est apporté concernant le LINEACT : le laboratoire n'est plus membre de l'ED, mais les thèses en cours restent gérées par MIIS. Anne Louis, qui représente le LINEACT aux réunions du conseil de l'ED, n'étant pas membre du conseil mais seulement présente pour représenter la direction du laboratoire, ce départ ne remet pas en question la constitution du conseil.

## Inscriptions dérogatoires en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année

Les demandes présentées peuvent être regroupées en trois ensembles. Toutes font état d'un financement pour l'année supplémentaire demandée.

Le premier ensemble contient toutes les demandes de doctorants ayant débuté leur thèse tardivement durant l'année scolaire 2016/2017, en l'occurrence en 2017 ; il s'agit de (doctorant, directeur, laboratoire, établissement) :



- Ammeh (Ahmed-Ali, LAC, UCN),
- Colson (Boudart, GREYC, UCN),
- Aghabeiki (Kadi, IRSEEM, ESIGELEC/URN),
- Thari (Ravelo, IRSEEM, ESIGELEC/URN),
- Cao (Zanni-Merk, LITIS, INSAR),
- El Mawass (Honeine/Vercouter, LITIS, URN),
- Konlambigue (Honeine/Benshrair, LITIS, URN),
- Schmidt (Gout, LMI, INSAR).

Le deuxième ensemble contient les doctorants demandant également une 4<sup>e</sup> année, mais ayant débuté leur thèse à l'automne 2016, et pour lesquels 3 ans se sont donc déjà écoulés ; tous sont dans une situation où la thèse semble bien avoir avancé, mais où il manque encore un peu de temps :

- Bastourous (Guinand, LITIS, ULHN),
- Tirico (Olivier, LITIS, ULHN),
- He (Karamian/Choi, LMNO, UCN),
- Munoz Bertrand (Caro, LMNO, UCN),
- Lanthier (De La Rue, LMRS, URN),
- Guerroudj (Riah, IRSEEM, ESIGELEC),
- Amrane (Bedon, LITIS, URN),
- Rivière (Pissaloux, LITIS, URN),
- Zibo (Forcadel, LMI, INSAR),
- Ceccaldi (Donato, LMRS, URN).

Pour tous les doctorants de ces deux ensembles, le conseil autorise une 4<sup>e</sup> inscription.

Le dernier groupe est constitué de deux doctorants demandant une inscription en 5<sup>e</sup> année :

- Zaidi (Sanlaville, LITIS, ULHN),
- Maama (Alaoui, LMAH, ULHN).

Après discussion, il est décidé d'autoriser une 5<sup>e</sup> inscription pour ces deux doctorants. Toutefois, le conseil regrette que l'un des deux dossiers de demande soit très léger, et encore plus que l'école doctorale n'ait pas été prévenue en amont de ces futures demandes (par exemple, au printemps), alors même que les demandes d'inscription en 4<sup>e</sup> année « promettaient » des dates de soutenance désormais bien dépassées.

Il est convenu que désormais, pour tous les doctorants en 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année, deux mois avant la date de soutenance promise, le bureau demanderait à avoir le dossier de soutenance de la thèse (notamment un jury et une date de soutenance), et préviendrait qu'il n'y aurait pas d'inscription supplémentaire possible.



## Budget

Il reste environ 7 000 € sur le budget de l'école doctorale. Le bureau encourage donc vivement les doctorants à profiter des soutiens aux missions et mobilités d'ici la fin de l'année (avant les dates limites d'engagement). Pour rappel, ces aides peuvent concerner la participation à des écoles d'été/hiver, des déplacements de doctorants pour donner des séminaires, des invitations de chercheurs par des doctorants, des mobilités pour des formations, etc.

Par ailleurs, le conseil approuve la proposition du bureau de financer une partie de la réfection de la connectique de la salle des thèses du campus 2 à l'université de Caen. Le devis est d'un peu moins de 6 000 €, et les autres écoles doctorales utilisant cette salle (NBISE, NC et PSIME) peuvent compléter le financement. Le conseil approuve une dépense pouvant aller jusqu'à 3 500 € de la part de MIIS à cette fin.

## Formations

Bruno Zanuttini rappelle les règles de l'ED en matière de formation : chaque doctorant doit suivre (au moins) 60 h de formations en tout au cours de sa thèse, dont au moins un module transversal de Normandie Université et au moins une formation disciplinaire.

Les formations disciplinaires comprennent en particulier la participation à des écoles d'été/d'hiver, le suivi de modules de M2, etc. Le bureau précise, sur ce dernier point, que certains modules n'ont pas encore débuté pendant cette année (notamment dans les formations de l'INSAR), et qu'ils peuvent donc encore être suivis par les doctorants.

Bruno Zanuttini (BZ) fait ensuite état d'une discussion ayant eu lieu avec le collège des écoles doctorales à ce sujet. Ayant fait le constat que certains doctorants n'étaient pas assez volontaires pour participer à des actions connexes à la thèse (journée des doctorants, thèse en 180'' — MT180, etc.), il s'est vu suggérer d'augmenter le volume de formation requis pendant la thèse (par exemple à 100 h), tout en comptabilisant des activités plus diverses (enseignement, participation à MT180, à la fête de la science, etc.). Cette proposition est soumise à discussion.

Plusieurs voix affirment que la formation est chronophage pendant la thèse. C'est en particulier difficile pour les doctorants du Havre, qui doivent se déplacer presque systématiquement à Rouen ou à Caen. Sur ce point précis, il est suggéré que des MOOC puissent être suivis par les doctorants, que certaines formations soient organisées en visioconférence (si le contenu et les modalités le permettent d'un point de vue pédagogique), et bien entendu que davantage de formations soient organisées au Havre. Il est également remarqué qu'il est difficile d'obtenir confirmation de son inscription aux formations transversales de Normandie Université. Tous ces points vont être remontés au collège des écoles doctorales.

Pierrick Gandolfo précise également que, de son expérience de membre de comités d'évaluation d'écoles doctorales, les docteurs conseillent systématiquement aux doctorants de profiter le plus possible des formations proposées pendant la thèse, alors que souvent ils étaient eux-mêmes dubitatifs pendant leur propre thèse.



Le bureau précise par ailleurs que cette discussion (sur l'augmentation ou non du volume d'heures, pour encourager la participation des doctorants à la vie de l'ED) n'a pas vocation à changer les règles dans l'immédiat, mais plutôt à nourrir le projet de l'ED pour le prochain contrat quinquennal (2022–2027).

BZ propose finalement d'établir, à l'automne, deux propositions de référentiel d'heures, l'un, a minima, correspondant plutôt à ce qui est pratiqué actuellement dans l'ED, et l'autre, a maxima, correspondant à un volume horaire augmenté mais prenant en compte des activités plus diverses (en prenant exemple notamment sur d'autres ED). Il propose d'y situer le « portfolio » de quelques doctorants représentatifs des diverses situations, et que ceci serve de base à une discussion, en premier lieu avec les doctorants, *via* leurs représentants, puis au sein du conseil. Le conseil approuve cette proposition.

## Évaluation HCERES

BZ rappelle les échéances : une première version de l'autoévaluation des ED (bilan et projet) devra pouvoir être fournie aux établissements et à Normandie Université pour la fin février 2020.

Avant cela, il s'agit de désigner le prochain bureau de l'ED. Conformément à la procédure établie par le collège des écoles doctorales, un appel à candidatures (pour la direction ou pour une direction adjointe) sera envoyé à tous les laboratoires de l'ED. Les candidatures devront être remontées pour début novembre. Un conseil de l'ED aura lieu mi-novembre pour que les candidats se présentent et que la prochaine équipe soit désignée. La candidature retenue sera ensuite proposée aux établissements et à Normandie Université.

La question de la composition du conseil, qui repose sur un fragile équilibre entre les corps, les laboratoires, les établissements, les disciplines, etc., est posée. Cette composition (répartition) n'a *a priori* pas lieu d'être changée pour le prochain contrat, mais les membres seront potentiellement renouvelés à cette occasion. En tout état de cause, il appartiendra au futur bureau de veiller à ce qu'elle soit acceptée collégalement.

La future équipe aura pour responsabilité de proposer le projet de l'ED pour le futur contrat. Pierrick Gandolfo précise toutefois que ceci ne peut se faire de manière déconnectée du bilan, le projet devant découler de l'autoévaluation. En tout état de cause, Bruno Zanuttini propose que le bureau actuel rédige un premier jet du « bilan » pour la fin de l'année (avant les vacances de Noël), que ce bilan soit relu, commenté, complété par les membres du conseil jusqu'à mi-janvier, puis qu'une version finalisée soit discutée en conseil à la fin janvier 2020.

Le bureau actuel encourage fortement les laboratoires à susciter des candidatures en leur sein.

## Informations et points divers

BZ donne ou rappelle les informations suivantes :

- il y a toujours des abandons de thèse ainsi que des arrêts à la demande des encadrants ; il y a par exemple eu 2 abandons et 2 thèses arrêtées depuis la fin juin 2019 ;



- il y a eu deux défections pour les allocations région ; Arnaud Ducrot a trouvé un nouveau candidat, mais Damien Olivier ne pense pas pouvoir en trouver un à temps ; la nouvelle candidature à la thèse d'Arnaud Ducrot a été validée en bureau, vu l'urgence (début du contrat au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre) ;
- les thèses RIN 50 % cofinancées par la DGA posent problème : la DGA impose un salaire plus élevé que le minimum, et Normandie Université ne peut pas s'aligner ; le reste à charge (environ 3 000 €) devra être supporté par les laboratoires, ce qui n'est pas normal ; il est demandé à Normandie Université, au minimum, d'établir un formulaire vierge pour l'engagement du cofinancier, formulaire mentionnant explicitement que le salaire sera le salaire minimum ; le bureau encourage par ailleurs vivement les directeurs de thèse cherchant un cofinancement à veiller à ce que celui-ci n'impose pas de règle incompatible avec celles de Normandie Université ;
- Nicolas Forcadel en profite pour préciser que la région réfléchit à augmenter les salaires des doctorants (RIN 100 %) au niveau des salaires du CNRS, soit le salaire minimum majoré de 20 % ; ceci se ferait à budget constant, donc au détriment du nombre de thèses financées ; ceci n'est toutefois pas acté ;
- BZ rappelle qu'il a coordonné une réponse de Normandie Université à l'appel « cofinancement de thèses en intelligence artificielle de l'ANR » (« Thèses en IA ») ;
- le bureau demandera désormais explicitement à ce que les prérapports sur les thèses soient envoyés à l'ED plutôt qu'aux directeurs ; il s'avère en effet que certains prérapports ne sont jamais vus par le bureau ;
- il est désormais possible d'effectuer une thèse en VAE (validation des acquis de l'expérience), et que d'éventuels candidats ou questions peuvent être renvoyés vers lui ;
- un vademecum à l'attention des directeurs de thèse et doctorants est disponible sur le site web de l'ED ; il rappelle les étapes de la thèse, de façon chronologique ; tous sont encouragés à s'y référer.

Enfin, BZ rappelle les prochaines échéances :

- réunion de rentrée de la ComUE pour les doctorants entrant en 1<sup>re</sup> année le 15 octobre à 14 h à Caen, le 17 octobre à 14 h à Rouen, et le 5 novembre à partir de 9 h 30 (toute la journée) au Havre ;
- une réunion de rentrée spécifique à MIIS sera organisée pour tous les doctorants sur chaque site, début novembre (le 5 novembre au Havre) ; elle sera obligatoire ; les doctorants ne pouvant être présents (avec justification de leur directeur) et ceux débutant leur thèse plus tard seront reçus individuellement par un membre du bureau, dans la mesure du possible ;
- les comités de suivi des nouveaux doctorants doivent être constitués pour février 2020 ; le bureau insiste sur le fait que la composition de ces comités doit être décidée par, ou à défaut avoir l'accord, du doctorant ; il est hors de question qu'un doctorant se voie imposer les membres de son comité de suivi ;
- les doctorants région doivent présenter un poster sur leurs travaux lors de la journée du Pôle SN, le 18 octobre au Havre (ils ont reçu des convocations individuelles) ;
- les sujets de thèse pour les RIN 100 % et 50 %, ainsi que (à confirmer) pour l'appel « Thèses en IA », devront être déposés pour le 21 novembre ; des instructions plus précises seront envoyées très rapidement.

Fin de la réunion. 16 h 00.



École doctorale  
Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes  
MIIS, ED 590



Fait à Caen le 25 novembre 2019.

